

ACCUEIL ET SEJOUR en internat à la cité Universitaire de Lébisey

114/116 Rue de Lébisey à CAEN

Cette notice est réservée uniquement aux étudiants qui ont obtenu une chambre en internat sur APB

RETRAIT DU DOSSIER DE RESIDENT :

au secrétariat de la cité universitaire de Lébisey (adresse ci-dessus). Vous y trouverez toutes les informations pratiques quant à l'occupation d'une chambre en cité universitaire

DEMARCHE PREALABLE A LA SUITE DE L'ADMISSION AU BACCALAUREAT :

1/ **jusqu'au 13 juillet inclus**, vous devez retirer auprès du secrétariat de l'intendance du lycée dumont d'urville une attestation d'obtention de chambre universitaire à la cité lébisey que vous présenterez lors du retrait du dossier de résident à la cité

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, veuillez fournir une adresse email afin de vous envoyer cette attestation

2/ **Après le 13 juillet**, vous devrez attendre la réouverture du lycée le 24 aout 2017 sans que ce délai porte préjudice à l'instruction de votre dossier.

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Mme LE BORGNE secrétariat intendance du lycée Dumont d'Urville

Tél : 02 31 95 90 78

Email : catherine.le-borgne@ac-caen.fr